

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

Public concerné :

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à réaliser d'une façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité .

Pré requis :

Savoir lire, écrire et parler la langue française.
Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.
EPI individuels.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation formateur et stagiaire, mises en situation pratique, chantier école.
Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques et des travaux en hauteur.

Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures)
3 à 8 stagiaires

OBJECTIFS :

Être capable :

- d'identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser
- de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur
- de reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail
- de vérifier et d'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI) notamment le harnais de sécurité

CONTENU :

THEORIE

- Accidents et prévention.
- Contexte réglementaire et responsabilités.
- Conséquence d'une chute : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire.
- Caractéristiques des moyens de protection collective : moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personnes, balisage et signalisation.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle : harnais et accessoires de liaison, classes d'ancrages.
- Choix d'un dispositif de protection individuelle en adéquation avec le poste de travail.
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : vérification et contrôle, règles d'entretien et de stockage.

PRATIQUE

- Présentation des équipements.
- Vérification des EPI des stagiaires.
- Harnais : réglage du harnais et conséquences d'un mauvais réglage.
- Ancrages : réalisation d'ancrages temporaires sur sangles, création d'une ligne de vie.
- Liaisons : description de l'utilisation des différentes liaisons anti-chutes.
- Mise en pratique : les exercices seront adaptés à l'activité et aux besoins des stagiaires.

SUIVI ET EVALUATION :

Evaluation continue et évaluation finale sur la théorie et la pratique par tests d'aptitudes.
Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est à déterminer par l'employeur.